



La certification CEPA



Mélanie CAREL
Chargée d'Affaires

10 Octobre 2019

Avançons en confiance

*Move Forward with Confidence**



BUREAU
VERITAS

Etat des lieux du nombre d'entreprises certifiées



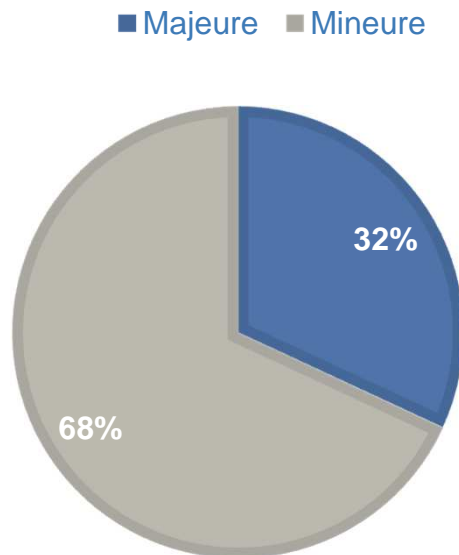
- ▶ 44 Entreprises certifiées CEPA en France aujourd'hui
- ▶ 34 Entreprises certifiées CEPA par Bureau Veritas Certification
 - 5 Multisites
 - 29 Monosites
- ▶ 16 ont démarré leur cycle de renouvellement



Bilan des écarts relevés



- ▶ 116 écarts relevés dans 23 entreprises
- > Soit 11 entreprises pour lesquelles 0 écart relevé
- ▶ Répartition de la gravité des écarts :



Critique = écart entraînant un risque immédiat pour la sécurité des personnes ou d'espèces non ciblées par le traitement, ou pour l'environnement, ou non respect de la réglementation

Majeur = écart provoquant un défaut dans la prestation de 3D

Mineur = écart à la norme n'ayant pas d'effet sur la prestation d'application

Focus sur les écarts les plus fréquents



Points de contrôle concernés par l'écart	Nombre d'entreprises concernées
08- Evaluation annuelle de chaque utilisateur professionnel. Enregistrement de cette évaluation. Action corrective en cas d'insuffisance constatée (6.1.9)	19
01- Liste détaillée des véhicules et de l'équipement utilisés avec la documentation associée	7
02- Programme d'entretien réalisé	7
02- Rapport du service et recommandation	7
01- Inspection et Evaluation du site pour déterminer l'existence éventuelle d'une activité de nuisibles ou des risques d'infestation. Diagnostic et Résultats expliqués au client avant conception ou mise en place d'un programme d'intervention.	5
03- Enregistrement des formations relatives à l'activité de contrôle des nuisibles (6.1.3/6.1.5)	5
07- En cas de déversement ou de contact avec une espèce non cible, utilisation d'un protocole de nettoyage approprié et enregistrement de l'évènement (6.3.6)	5
01- Présentation des conclusions les plus pertinentes des paragraphes 5.2 à 5.6 de manière logique et séquentielle, Détail de la logique sur laquelle repose la stratégie de traitement proposée	4
02- Enregistrement et Présentation des éléments sur laquelle repose la stratégie de traitement proposée	4
04- Réalisation d'une formation initiale sur l'activité contrôle des nuisibles (6.1.4)	4
Etablissement formel des règlements applicables et Sélection de la stratégie de contrôle appropriée	4
01- Enregistrement interne du plan de gestion des nuisibles et du service fourni	3
01- Méthodes et interventions privilégiées conformes aux principes de gestion intégrée des nuisibles (6.3.1)	3
03- Réalisation d'audits internes	3
05- Encadrement des personnes formées et exerçant une fonction décrite dans l'Annexe A (6.1.6)	3
06- Préparation des enregistrements précis sur site par le prestataire lors de la fourniture de son service (6.4.3)	3
Evaluation des risques pour le client et pour le site dans la réponse et les recommandations du prestataire	3
Gestion et Mise au rebut des déchets en toute sécurité.	3



Pourquoi se faire certifier ?



- ▶ Pour répondre à vos appels d'offre : un atout concurrentiel, garantissant vos compétences et la qualité de vos services.
- ▶ Répondre aux préoccupations de vos clients (certification IFS / FSSC 22000 / BRC)

Exemple : 15
chapitres dans
FSSC2200 dont
2 dédiés à la 3D

- 1 – Construction et disposition des bâtiments
- 2 - Disposition des locaux et de l'espace de travail
- 3 - Services généraux – air, eau, énergie
- 4 - Élimination des déchets
- 5 - Aptitude, nettoyage et maintenance des équipements
- 6 - Gestion des produits achetés
- 7 - Contaminations croisées (mesures de prévention des transferts de contamination)
- 8 - Nettoyage - désinfection**
- 9 - Maîtrise des nuisibles**
- 10 - Hygiène des membres du personnel et installations destinées aux employés
- 11 – Produits retraités - recyclés
- 12 – Procédure de rappel des produits
- 13 - Entreposage
- 14 - Information sur les produits et sensibilisation des consommateurs
- 15 – Prévention de l'introduction intentionnelle de dangers dans les denrées alimentaires, bio vigilance, bio terrorisme



Pourquoi se faire certifier ?



Exigences du BRC, certification plébiscitée par les clients agro-alimentaires

4.14 LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

L'ensemble du site doit avoir mis en place un programme efficace de lutte préventive contre les nuisibles afin de minimiser les risques d'infestation. Des moyens doivent être disponibles pour répondre rapidement à tout problème pouvant entraîner un risque pour les produits.



11 points de contrôle dédiés à la lutte contre les nuisibles dont

4.14.2

Le site doit soit recourir aux services d'une entreprise compétente de lutte contre les nuisibles, soit compter sur des employés formés correctement, afin de procéder à des inspections et à des traitements réguliers du site pour prévenir et éliminer toute infestation. La fréquence des inspections doit être déterminée sur la base d'une évaluation des risques et doit être documentée. Lorsque les services d'une entreprise de lutte contre les nuisibles sont utilisés, l'étendue du service doit être clairement définie et refléter les activités du site.

Norme Hygiène en restauration commerciale (AFNOR NF V 01-015 – Traçabilité et sécurité des aliments - Management et hygiène - Vérification de l'hygiène en restauration commerciale (sortie le 13 mai 2016)) > permet au professionnel concerné de valoriser son niveau de maîtrise de l'hygiène



Pourquoi se faire certifier ?

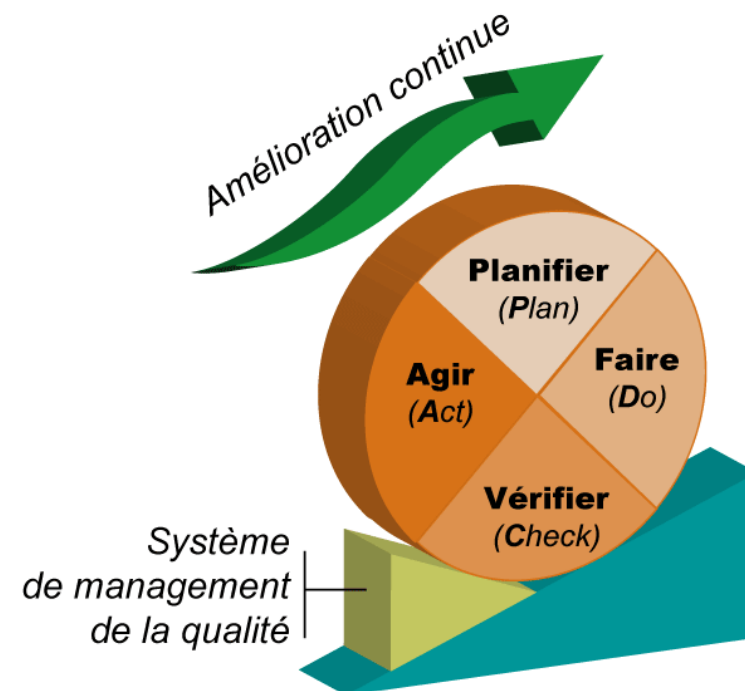


- ▶ Ces référentiels sont devenus incontournables en IAA avec des exigences croissantes
- ▶ La lutte curative sera de moins en moins utilisée au profit de la lutte préventive: gestion raisonnée et intégrée du Pest-Control → **Méthodologie préconisée par les référentiels de sécurité alimentaire**
- ▶ **Utilisation accrue du monitoring**
- ▶ Logiciel de traçabilité fortement recommandé pour dégager des graphiques de tendances (ou tableau excel)
- ▶ Mettre en place des seuils critiques pour chaque type de dispositif avec des actions correctives associées
- ▶ **Accompagner vos clients dans cette démarche de certification , vous positionnez comme les "experts du Pest Control"**



Positiver la certification

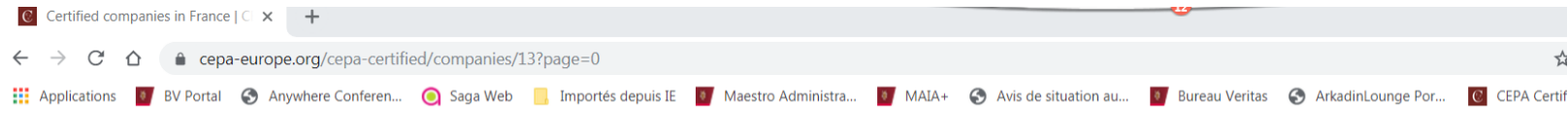
- ▶ Formalisation de votre savoir-faire
- ▶ Faire d'une contrainte un atout
- ▶ Levier d'amélioration du fonctionnement de l'entreprise
 - L'évaluation sur site est l'occasion d'identifier par un regard extérieur des points d'amélioration = valeur ajoutée
 - Outil de management interne



Vous faire connaître en tant qu'entreprise certifiée



Enregistrement de toutes les entreprises certifiées sur le site CEPA



[About us](#) [Our work](#) [Communication & events](#) [Certifier area](#)



CEPA Certified

[Introduction](#)

[Importance](#)

[Benefits](#)

[How to apply to become CEPA Certified[®] certification body?](#)

[How to become CEPA Certified[®] operator?](#)

[Evaluation form](#)

[Downloads](#)

[Search certified companies](#)

Certified companies in France

Find your nearest CEPA Certified[®] Company

France

SEARCH

Rentokil Rentokil SAS
Les experts de la lutte contre les nuisibles

Certificate number: 009FRA00002

Address line 1

13-27 Avenue Jean Moulin

Postal code: 93240

City: Stains



La base de la certification CEPA



- ▶ Démarche professionnelle de la gestion des nuisibles
 - Suivre une démarche logique et documentée
 - Depuis le contact client
 - Jusqu'à la vérification de l'efficacité du traitement et la surveillance post –traitement
 - Enregistrements à chaque étape (peut être sur le même document)
 - Faire simple, facile à mettre à jour, utilisable au quotidien dans l'entreprise

Exigences de l'audit CEPA



- ▶ Vérification de l'existence de procédures et enregistrements adaptés
- ▶ Vérification qu'ils sont **connus, compris, utilisés**, par les personnes concernées
- ▶ Vérification de l'équipement (EPI)
- ▶ **Audit d'un chantier au moins 1 fois** durant le cycle de certification



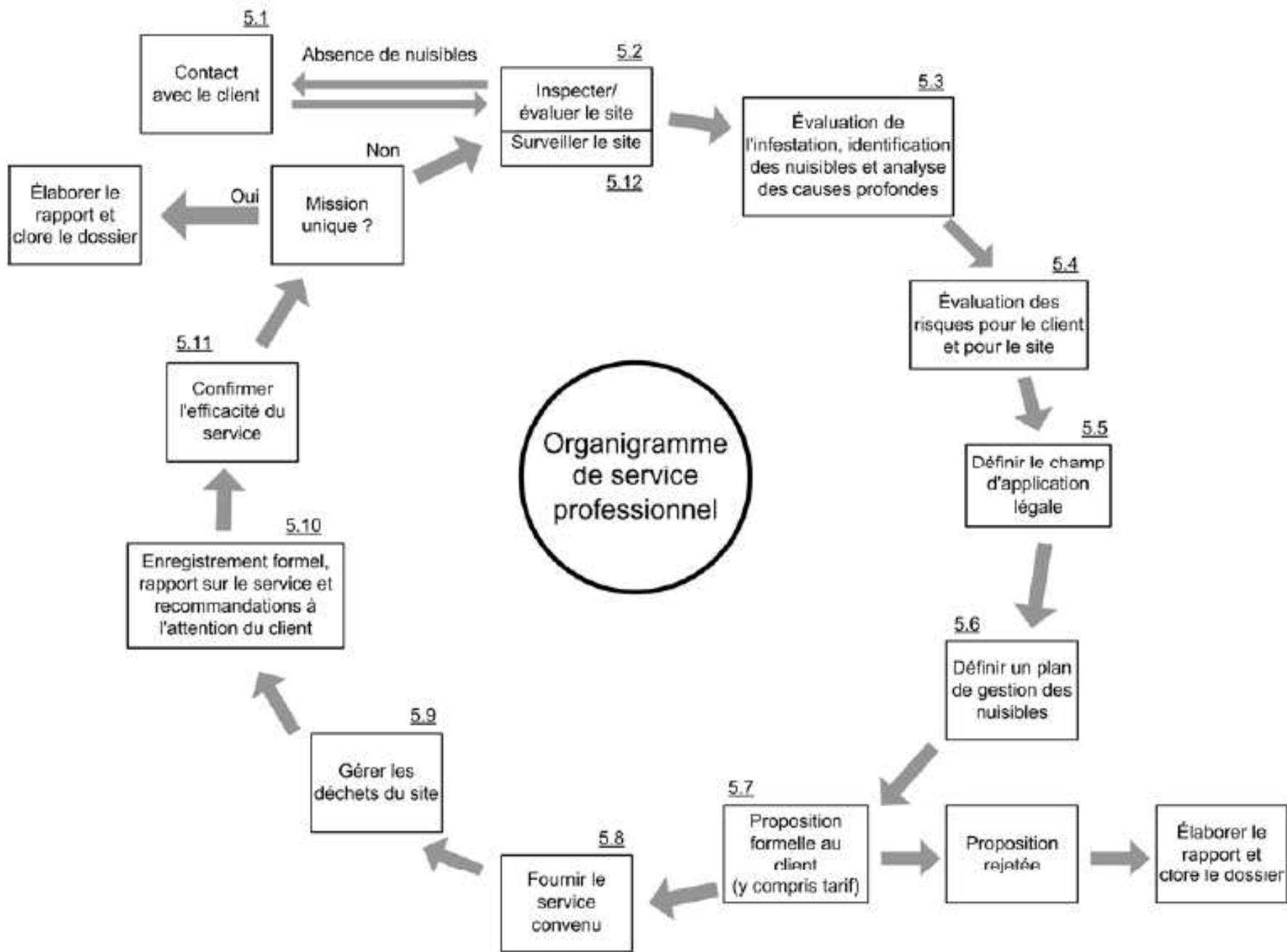


Figure 1 — Organigramme des services professionnels de gestion des nuisibles

Durée des audits



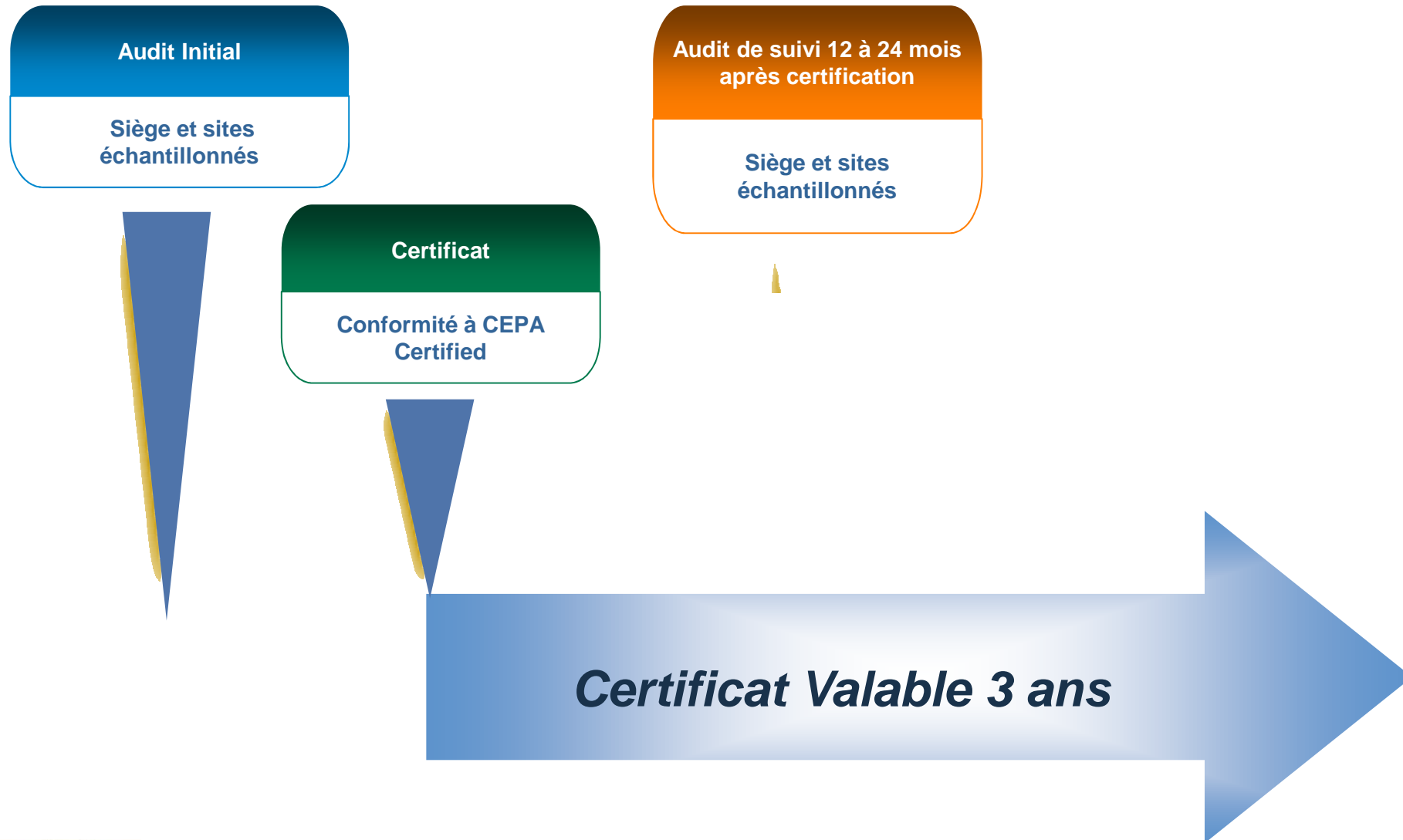
- ▶ **1 jour si monosite (1 seule agence)**, incluant préparation et rapportage
- ▶ En multisite : Min. ½ jour par site + bureau central (siège)

Redevances CEPA



- ▶ Facturées par l'organisme de certification, reversées à CEPA
- ▶ Membre CS3D = 120 € par certificat de 3 ans
- ▶ Non Membre CS3D = 300 € par certificat de 3 ans
- ▶ Information sur l'adhésion à donner lors de la demande de devis CEPA
- ▶ Vérification de l'adhésion à jour lors de l'audit CEPA

Cycle de certification CEPA



Pour commencer



- ▶ Demander par mail le formulaire certification CEPA
- ▶ Possibilité de coupler à l'audit phyto
 - Le signaler lors de la demande de certification
 - Couplage indiqué dans le contrat de certification (optimisation temps et coûts)



En conclusion, la certification CEPA



- ▶ Bénéficier d'un dispositif d'audit vous permettant d'afficher votre certification CEPA Certified par Bureau Veritas Certification, marque internationale reconnue par vos clients (agro- alimentaire, distribution alimentaire, hotellerie et restauration, collectivités,...)
- ▶ Apporter à vos clients une crédibilité dans vos process et services, ainsi qu'une garantie reconnue par une tierce partie indépendante,
- ▶ Contribuer à améliorer vos méthodes de travail, pour le bénéfice de vos collaborateurs et de vos clients,
- ▶ Optimiser vos certifications de prestations d'application si vous êtes également concernés par la certification « phyto »



Merci de votre attention...

Questions ?



A votre disposition :

Mélanie CAREL | Chargée d'Affaires
Tél. +33(0) 2 99 23 46 78 | Port. +33 (0)6 03 09 38 57
melanie.carel@bureauveritas.com

